



PROCEDURE DE DON MATÉRIEL AU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

1



DON

Le Secours populaire français est une association de solidarité et de collecte, qui accepte les dons matériels.

Il convient de vous rapprocher de l'équipe partenariats pour convenir ensemble du contenu du don et des modalités logistiques.

2



LIVRAISON

2 possibilités :

- vous pouvez faire livrer le don au Secours populaire français (lieu à déterminer selon le volume du don. Soit Lyon 7ème, soit Pierre Bénite)
- le Secours populaire français vient récupérer le don
 - dans tous les cas, il faut prévoir un bon de livraison

3



RECU FISCAL

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique et peut, à ce titre, émettre des reçus fiscaux.

Le Secours populaire français émet ses propres reçus, signés par la Secrétaire générale de l'Union nationale : les fédérations ne sont pas habilitées à signer des documents CERFA.

Pour recevoir un reçu fiscal, il faut fournir :

- la liste des produits
- une attestation mentionnant la valeur d'achat HT des produits et le montant total du don (modèle en pièce jointe)
- ces 2 documents doivent être datés, signés et tamponnés par l'organisme faisant le don

Contacts :

partenariats@spf69.org

contact@spf69.org

04 72 77 87 77

www.secourspopulaire.fr/69



@secourspopulaire69



@secourspop69